

BILAN

FLAVESCENCE 2024

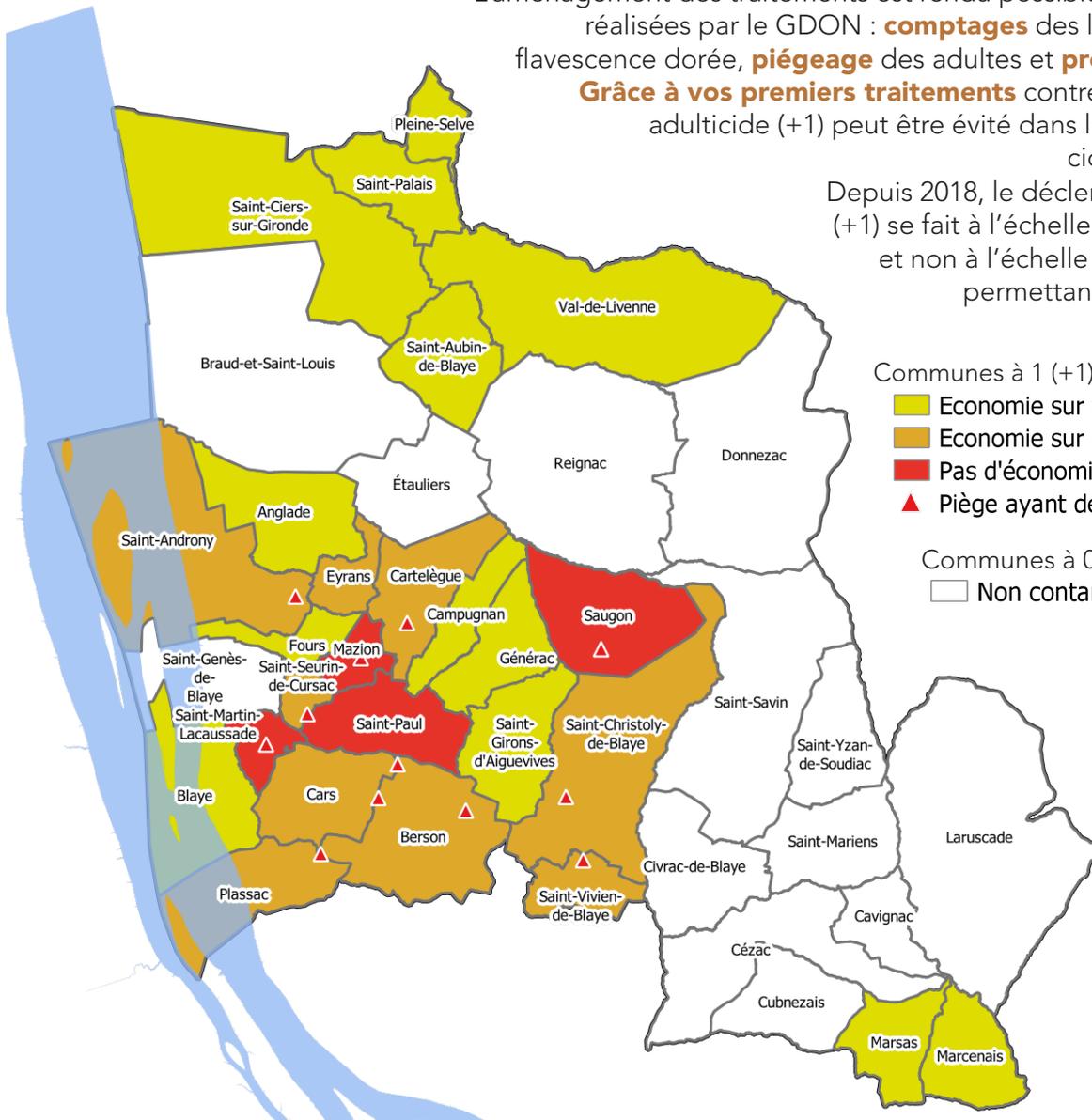
SECTEURS DE BLAYE, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE, SAINT-SAVIN

ECONOMIES DE TRAITEMENT INSECTICIDE

L'aménagement des traitements est rendu possible grâce aux observations réalisées par le G DON : **comptages** des larves de cicadelles de la flavescence dorée, **piégeage** des adultes et **prospection** des parcelles.

Grâce à vos premiers traitements contre les larves, le traitement adulecticide (+1) peut être évité dans les zones où il y a peu de cicadelles dans les pièges.

Depuis 2018, le déclenchement de l'aducticide (+1) se fait à l'échelle des sections cadastrales et non à l'échelle des communes entières, permettant ainsi plus d'économies.



Communes à 1 (+1) ou 2 (+1) traitements

- Economie sur toute la commune
- Economie sur une partie de la commune
- Pas d'économie
- ▲ Piège ayant déclenché un traitement (+1)

Communes à 0, 1 ou 2 traitements

- Non contaminée ou sans vigne

CARTE DES OBSERVATIONS

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Cliquez sur « **VOS COMMUNES** » puis « Campagne 2024 » pour consulter les parcelles contaminées et les pièges de l'année ou sur « Archives » pour les années précédentes.

Scannez-moi !



BILAN PAR COMMUNE - 2024

Depuis 2011, la prospection est complète sur toutes les communes des secteurs.

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2024.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 49,50 € par hectare (produit + passage).

Type d'observation COMMUNES	Insectes et traitements				Détection des maladies				
	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement (49,50€/hectare)*	Nb de parcelles prospectées	Flavescence dorée		Bois noir	
						Nb de ceps	Nb de parcelles	Nb de ceps	Nb de parcelles
ANGLADE	12	0	0	12 761 €					
BERSON	27	3	1	3 064 €	1	0	0	0	0
BLAYE	5	0	0,4	3 556 €	5	303	4	0	0
BRAUD-ET-SAINT-LOUIS									
CAMPUGNAN	6	0	0,2	2 625 €					
CARS	22	1	0,7	4 112 €					
CARTELEGUE	8	1	0,8	4 684 €					
CAVIGNAC									
CEZAC									
CIVRAC-DE-BLAYE									
CUBNEZAIS									
DONNEZAC					1	0	0	0	0
ETAULIERS									
EYRANS	6	0	0,7	1 397 €					
FOURS	6	0	0,3	4 489 €					
GENERAC	3	0	0	2 729 €					
LARUSCADE									
MARCENAI	2	0	0	796 €	2	0	0	0	0
MARSAS	4	0	0	3 954 €					
MAZION	8	1	1	- €					
PLASSAC	12	0	0,3	4 398 €					
PLEINE-SELVE	5	0	0	4 083 €					
REIGNAC									
SAINT-ANDRONY	10	1	0,9	2 705 €	10	13	4	0	0
SAINT-AUBIN-DE-BLAYE	10	0	0,3	10 886 €					
SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE	14	1	1,1	5 128 €	4	0	0	6	2
SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE	16	0	0	16 754 €					
SAINT-GENES-DE-BLAYE									
SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES	10	0	0,2	10 264 €					
SAINT-MARIENS									
SAINT-MARTIN-LACAUSSADE	5	1	1,8	- €					
SAINT-PALAI	17	0	0,2	17 545 €					
SAINT-PAUL	15	0	0,4	- €					
SAINT-SAVIN					1	0	0	0	0
SAINT-SEURIN-DE-CURSAC	4	1	5,3	1 181 €					
SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE	7	1	1,4	4 592 €					
SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC									
SAUGON	2	1	2,5	- €					
VAL-DE-LIVENNE	35	0	0,1	39 303 €					
TOTAL SUR VOS SECTEURS	271	12	0,6	161 005 €	24	316	8	6	2
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 497	65	0,49	2 022 860 €	1 701	11 377	1 035	415	100